



Délibération n° 10

Conseil Municipal du Lundi 19 mai 2025

Service Culture - École Municipale
de Musique et de DanseDomaine de compétence :
8.9 - Culture – Rayonnement de la ville

Le Lundi Dix Neuf Mai deux mille vingt cinq à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Date de convocation :
12/05/2025

Membres présents : 24

Membres ayant donné pouvoir : 3

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s) : 6

Nombre de votants : 27

Affiché le 22/05/2025

Présents : Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Bernard GHESELLE Madame Nathalie TILLIER, Monsieur Charles LANQUETIN, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Maryse MAILLART, Madame Dominique DELSEAUX, Monsieur Bernard WAUQUIER, **Adjoint**, Madame Lyliane DUFOUR, Monsieur Philippe RAMET, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Adrien BACLET, Monsieur Frédéric CADET, Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Monsieur René BONVOISIN, Monsieur Grégory HURTREL, Madame Andréa ÉLYSÉ, Madame Caroline ROSSIGNOL, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur Gérard ANDRÉ, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR. **Conseillers municipaux.**

Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Christelle BEURAIN à Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Sophie DENEUX à Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Madame Marine NEMPONT à Madame Marie-Antoinette LISIK.

Absent (s) excusé (s) : 0

Absent (s) non excusé(s) : Monsieur Maxime GUERVILLE, Madame Justine GOSSELIN, Madame Laurence PLAISANT, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN, Monsieur Jean-Paul HAGNERÉ et Monsieur Xavier BRASSART.

Votants : 27

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe RAMET

Objet : Tarifs pour l'école municipale de musique - Année scolaire 2025-2026

Rapporteur : Monsieur Sébastien BAILLET, Adjoint.

Synthèse de la délibération :

Demande de validation des tarifs proposés pour l'école municipale de musique.

Vu l'avis favorable de la commission «Rayonnement de la ville d'Étaples sur mer en date du 06 mai 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider les tarifs proposés pour l'école Municipale de Musique et de Danse pour l'année scolaire 2025-2026 (septembre à début juillet).

DISCIPLINES	Élèves Étaplois			Élèves extérieurs		
	la séance	5 séances		la séance	5 séances	
Atelier d'éveil sonore et musical (bébé jusque 3 ans)	5 euros	25 euros		7 euros	35 euros	
	<i>Tarif semestre 1</i>	<i>Tarif semestre 2</i>	<i>Tarif annuel</i>	<i>Tarif semestre 1</i>	<i>Tarif semestre 2</i>	<i>Tarif annuel</i>
Éveil musical (séance de 45 mn) (enfant de 4 à 6 ans)	36 euros	36 euros	72 euros	51 euros	51 euros	102 euros
1 heure de solfège + 30 mn de pratique instrumentale / semaine	76,50 euros	76,50 euros	153 euros	112,50 euros	112,50 euros	225 euros
Pratique d'un deuxième instrument	55 euros	55 euros	110 euros	80 euros	80 euros	160 euros
Chant	76,50 euros	76,50 euros	153 euros	112,50 euros	112,50 euros	225 euros
	Tarif unique					
	<i>Tarif semestre 1</i>	<i>Tarif semestre 2</i>	<i>Tarif annuel</i>			
Atelier collectif / semaine	75 euros	75 euros	150 euros			
1 heure de solfège / semaine	40 euros	40 euros	80 euros			

La délibération est adoptée par 27 voix pour.

Vu pour être affiché le 22 Mai 2025 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire
Franck TINDILLER

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

